



Présentation des Prix de l'innovation FEED

Notre réseau se démarque par la réussite de ses élèves et la qualité de l'enseignement et des services offerts aux élèves et à leurs familles. C'est aussi un milieu qui se distingue par l'innovation qui se répercute sur l'ensemble du système d'éducation québécois. Pour mieux faire connaître les initiatives des écoles privées, la FEED est fière de lancer les Prix de l'innovation de la FEED.

À compter de 2017, ces prix seront remis annuellement dans le cadre d'une soirée gala qui se tiendra le premier mercredi de mai, en marge de l'Assemblée générale de la FEED.

Objectifs

- Fournir aux écoles innovantes une occasion de mettre en valeur leur expertise.
- Renforcer la culture d'innovation dans notre réseau.
- Documenter l'innovation et diffuser les initiatives aux autres écoles du réseau, à l'ensemble du milieu de l'éducation et au grand public.

Huit catégories pour l'édition 2017

- Innovation pédagogique au préscolaire-primaire
- Innovation pédagogique au secondaire
- Architecture et aménagement
- Promotion de la langue et de la culture québécoise
- Promotion de l'entrepreneuriat étudiant
- Soutien aux élèves ayant des défis particuliers
- Saines habitudes de vie
- Développement durable

Pourquoi participer ?

- Toutes les initiatives mises en candidature bénéficieront d'une visibilité sur les différentes plateformes de la Fédération.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie recevront un certificat qui pourra être affiché dans leur établissement.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie recevront un sceau en format JPEG qu'ils pourront afficher sur leur site Internet et leurs différents outils de communication.

Description

- La mise en candidature se fait par le biais d'un bref questionnaire informatisé, facile à remplir.
- L'évaluation des candidatures sera faite par un jury formé d'experts indépendants, selon les critères d'évaluation préétablis.
- Des finalistes et un gagnant seront déterminés pour chacune des catégories.
- Sont admissibles les projets innovateurs initiés et pilotés par un établissement ou un groupe d'établissements membres de la FEEP qui correspondent à l'une ou l'autre des huit catégories.
- L'implantation des initiatives doit avoir été complétée en 2015-2016 ou 2016-2017.
- Le jury aura la possibilité de déterminer un prix « Coup de cœur » pour une initiative qui se démarque, mais qui n'a pas remporté le Prix dans sa catégorie.
- Une école peut soumettre une seule mise en candidature par catégorie et un total de trois mises en candidature. Elle peut être finaliste dans différentes catégories, mais ne peut gagner plus d'un prix annuellement.
- Une école qui gagne le prix dans une catégorie ne pourra gagner un autre prix dans cette catégorie au cours des trois prochaines années.

Critères d'évaluation des mises en candidature

L'évaluation de chaque dossier sera effectuée en fonction des quatre critères et de la pondération suivante :

- Originalité du projet dans la démarche et dans ses résultats (40 %)
- Retombées du projet dans son milieu (40 %)
- Mobilisation des différents acteurs pour l'atteinte des objectifs (10 %)
- Potentiel de transfert dans d'autres milieux scolaires (10 %)

Dates importantes

- Envoi du formulaire de mise en candidature à toutes les directions des écoles membres de la Fédération : 31 janvier 2017
- Fin de la période de mise en candidature : 24 mars à 17 h
- Étude des candidatures par un jury de trois experts indépendants : du 27 mars au 7 avril
- Annonce des finalistes : 10 avril
- Dévoilement des gagnants lors du Gala des Prix de l'innovation de la FEFP, le 3 mai 2017 à Orford.